



PREFETE DE LA DORDOGNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

**Projet de défrichement pour l'exploitation d'une carrière  
commune de Moulin-Neuf**

Il sera procédé à une mise à disposition du public **du 23 janvier 2017 au 06 février 2017 inclus** du dossier concernant le projet de défrichement d'une surface de 5,9837 hectares aux lieux-dits « Les Chaumes » et « Las Bouygeas » sur la commune de Moulin-Neuf pour l'exploitation d'une carrière.

Le responsable de ce projet est la SA CARRIERES DE THIVIERS – Planeaux – 24800 THIVIERS. Les informations relatives au projet peuvent lui être demandées.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public à la mairie de Moulin-Neuf où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public ainsi que lors de la permanence assurée par la SA CARRIERES DE THIVIERS les mercredis 25 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017 de 15 h à 17 h 30 et consigner leurs observations par écrit sur un registre ouvert à cet effet.

A la fin de la mise à disposition, le responsable du projet, la SA CARRIERES DE THIVIERS, recueillera les avis formulés et fera le bilan de la mise à disposition qu'il adressera à la Préfète, à la Direction Départementale des Territoires.

Le bilan de la mise à disposition sera consultable par le public à la mairie de Moulin-Neuf, à la Direction Départementale des Territoires - Service Connaissance et Animation Territoriale, à la Sous-Préfecture de Bergerac ainsi que sur le site internet de la Préfecture : [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr).

La Préfète de la Dordogne est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.